

Lettre ouverte de Claude LISE Président de l'Assemblée de Martinique adressée aux Autorités de l'Etat

L'annonce du passage au stade 3 de l'épidémie de Corona virus suscite à l'évidence une vive inquiétude chez nos compatriotes.

Ils se demandent si la Martinique est réellement prête à faire face à la situation probablement très grave à laquelle elle risque d'être confrontée dans quelques jours.

J'estime donc qu'il est de mon devoir d'élu, Président de l'Assemblée de Martinique, de poser publiquement en leurs noms certaines questions aux Autorités compétentes.

Des moyens suffisants ont-il été donnés à notre CHUM dont on connaît les problèmes structurels, à propos desquels le personnel - notamment les soignants - n'a cessé de lancer des mises en garde. A t-on renforcé les effectifs en tenant réellement compte de la montée en charge prévisible de l'activité ? Ne faut-il pas prendre dès à présent les dispositions permettant de bénéficier, si besoin, du renfort de médecins étrangers (en reprenant notamment les négociations déjà menées avec le Gouvernement cubain).

Dispose t-on d'assez de masques pour permettre de protéger les personnels particulièrement exposés : personnels des hôpitaux et des EHPAD, professionnels du soin à domicile , auxiliaires de vie sociale, personnels exerçant des missions de service public (policiers, pompiers, etc), mais également toutes celles et tous ceux qui ont l'obligation de maintenir un minimum d'activité économique indispensable (employés de commerces, ouvriers du BTP, ouvriers agricoles, marins pêcheurs, agents de propreté urbaine, etc.).

A t-on pris les dispositions permettant de sortir de la pénurie actuelle de tests afin de repérer un maximum de personnes positives, ne serait-ce qu'au sein du personnel soignant ?

Ces questions appellent des réponses précises et urgentes. En fonction de celles-ci, des actions fortes devront être entreprises au niveau du Gouvernement. Il sera, par ailleurs, possible de mieux définir la contribution que pourra apporter, à la mesure de ses moyens, la Collectivité Territoriale de Martinique.

La politique de confinement de plus en plus restrictive a montré ses limites.

Il s'agit de mettre en oeuvre tous les moyens susceptibles de sauvegarder le maximum de vies humaines. Chacun devra, à cet égard, assumer pleinement ses responsabilités.

Fort de France, le 24 mars 2020
Claude LISE
Président de l'Assemblée de Martinique